

Le 07 janvier 2015

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Une assemblée spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, mercredi, le 07 janvier 2015 à 19 h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Agnes Wightman, Robert Young, Barbara Bellingham, François Reid, Ron Stewart et Robert Deschamps tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Nicole Blinn, directrice générale, est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

Conformément à l'article 157 du *code municipal* les membres du conseil municipal ont accepté de participer la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation.

15-01-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

15-01-02

REFINANCEMENT – FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Stanbridge East accepte l'offre qui lui est faite de **Financière Banque Nationale inc.** pour son emprunt par billets en date du 14 janvier 2015 au montant de 643 400 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 371. Ce billet est émis au prix de **98,77100** CAN pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

92 600 \$	2,00 %	14 janvier 2016
95 300 \$	2.15 %	14 janvier 2017
98 400 \$	2.25%	14 janvier 2018
101 500 \$	2.40%	14 janvier 2019
255 600 \$	2.50 %	14 janvier 2020

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

REFINANCEMENT RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 371

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Standbridge East souhaite emprunter par billet un montant total de 643 400 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
371	362 600 \$
371	280 800 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 643 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 371 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire Greg Vaughan et la directrice générale /secrétaire-trésorière Nicole Blinn;

QUE les billets soient datés du 14 janvier 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	92 600 \$
2017	95 300 \$
2018	98 400 \$
2019	101 500 \$
2020	104 500 \$ (à payer en 2020)
2020	151 100 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Standbridge East émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 janvier 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 371, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Nicole Blinn, directrice générale

Greg Vaughan, maire